

## Extrait de procès-verbal

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge, tenue en la salle du conseil municipal au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, le lundi 5 juin 2017 immédiatement après la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, soit à 19 h 40, à laquelle sont présents, Mme la conseillère, Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers, Denis Charette, Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay formant quorum sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Hervé Rivet, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 208/05-06-17

#### APPUI À LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES MUNICIPALITÉS PAR LA PROCLAMATION MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE – DEMANDE DE L'ORGANISME « LA PASSE-R-ELLE »

**CONSIDÉRANT** que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**CONSIDÉRANT** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**CONSIDÉRANT** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**CONSIDÉRANT** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**CONSIDÉRANT** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**CONSIDÉRANT** que lors des douze (12) jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**CONSIDÉRANT** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :

De proclamer la Ville de Rivière-Rouge municipalité alliée contre la violence conjugale.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à l'organisme « La Passe-R-Elle ».

#### **ADOPTÉE**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
donnée à Rivière-Rouge,  
ce 8<sup>e</sup> jour de juin 2017

La greffière adjointe,



Lise Cadieux